



COMITE TECHNIQUE PARITAIRE

Votre mandat d'élu.e régional.e Notre bilan d'agents régionaux

Le 6 mai 2021

Mesdames, Messieurs les élus régionaux, nous souhaitons, à l'occasion de ce dernier CTP avant les élections régionales de juin prochain, revenir sur plusieurs points essentiels concernant le bilan de votre mandat du point de vue des agents régionaux et de la CGT.

Lors du scrutin régional de décembre 2015, **la CGT du Conseil régional Occitanie avait pris ses responsabilités (et c'est la seule organisation syndicale à l'avoir fait) en appelant à faire barrage à l'extrême droite** et nous vous avons apporté à chaque fois notre soutien contre les attaques des conseillers régionaux du FN/RN.

Récemment encore, nous avons condamné l'intrusion violente dans l'hémicycle du groupuscule royaliste, l'Action Française. Vous savez pouvoir compter sur le syndicat CGT du Conseil Régional et de toute la CGT dans ce combat contre l'extrême droite et tous ses avatars qui sont, nous le savons, les pires ennemis du monde du travail. **La violente attaque du cortège et de militants de la CGT ce 1^{er} mai à Paris montre que le syndicalisme et les libertés syndicales sont aussi des cibles dans cette période troublée.**

La CGT ne fait pas la politique du pire. Fidèle à la Charte d'Amiens de 1906, notre parole syndicale est indépendante et autonome des partis politiques. C'est cette parole que la CGT souhaite vous transmettre avant ce rendez-vous démocratique des élections régionales, loin de toutes les caricatures et des postures.

Permettez-nous d'évoquer votre bilan d'élu.e pour les agents régionaux dans ce mandat marqué par la fusion et par la mise en place de cette nouvelle collectivité régionale. **Nous reconnaissons que vous avez respecté les engagements pris pendant votre campagne pour une harmonisation du régime indemnitaire et de l'action sociale des agents régionaux** sur le mieux-disant. L'harmonisation de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) des agents des lycées de l'ex-Languedoc-Roussillon sur celle de l'ex-Midi-Pyrénées vient compenser en partie des salaires particulièrement bas.

La mise en place avec la création d'un Comité des Œuvres Sociales (COS) d'une action sociale unifiée vient réparer plus d'une décennie d'inégalité de traitement entre les agents des services généraux et des agents des lycées en ex-Midi-Pyrénées. L'harmonisation sur le mieux disant a également bénéficié aux agents de l'ex-Languedoc-Roussillon même si la CGT a dû insister à plusieurs reprises pour que la subvention du COS soit à la hauteur des objectifs de justice sociale et pour que les moyens humains du COS soient correctement dimensionnés.

Sur la mise en place du nouveau régime indemnitaire, derrière les montants globaux affichés par la Région en faveur des agents, nous regrettons que nos arguments d'une meilleure répartition entre les hauts et les bas salaires n'aient pas été entendus. **Votre application du principe d'harmonisation a augmenté l'écart des salaires.** C'est un fait sur lequel nous avons échangé dans plusieurs CTP.

Nous ne comprenons pas votre temporisation à mettre en place le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) des agents de la filière technique au premier rang desquels, les 5000 agents régionaux des lycées. Cela aurait été le moyen de mettre plus de justice et plus d'équité entre les agents et de réduire les écarts entre les hauts et les bas salaires dans la Collectivité.

Avec près de 8000 agents, la Région est un des plus gros employeurs d'Occitanie. Les agents régionaux sont des acteurs économiques à part entière. Soutenir leur pouvoir d'achat, c'est soutenir des familles entières, des commerces, des entreprises de production locales, des activités de tourisme et de loisirs, ... Il n'est donc pas incongru de dire que, forte de sa libre administration, la Collectivité engage des mesures d'amortissement des effets de la crise, avec le RIFSEEP, l'action sociale et la prime « COVID », au même rang que le chômage partiel ou les autres aides d'Etat et des collectivités.

Nous aurions voulu que tout soit entrepris pour établir l'égalité de traitement entre les agents des anciennes collectivités et les nouveaux embauchés depuis 2016. Dans la Collectivité, à travail égal, salaire égal ! Et c'est le fondement de notre action au Tribunal Administratif de Toulouse depuis avril 2019.

Nous souhaitons aussi revenir sur l'application stricte de la réglementation sur le temps de travail adopté en Assemblée Plénière de décembre 2017. Elle a abouti à une augmentation du temps de travail des agents régionaux, entre 32 et 40 heures par an.

Nous aurions voulu que notre proposition de reconnaître le cycle de travail et les horaires décalés selon le décret 2001-623 du 12 juillet 2001 permettant de déroger à cette augmentation soit appliquée.

Nous aurions voulu que vous fassiez **le choix d'atténuer cette augmentation du temps de travail en intégrant la pause méridienne (30 minutes) dans le temps de travail effectif** comme l'ont proposé plus de 1200 agents régionaux signataires de la pétition intersyndicale.

Les métiers des lycées, aujourd'hui tellement essentiels et vantés dans les communications institutionnelles en particulier durant cette pandémie, provoquent des troubles musculo-squelettiques et des risques psycho-sociaux. Il n'est que de constater l'augmentation des situations de handicap chez des agents dont plus de la moitié a plus de 50 ans !

Réduire le temps de travail est une mesure de santé publique. C'est une mesure de progrès social !

De nombreux agents ont pu, notamment grâce à l'harmonisation des ratios sur le mieux-disant, bénéficier d'un avancement et d'une promotion. C'est une reconnaissance de leur implication et de leur valeur professionnelle dans une progression normale de leur déroulement de carrière.

Nous aurions voulu que lors des Commissions Administratives Paritaires, **la Collectivité fasse le choix d'aller au maxima des ratios votés en Assemblée Plénière, permettant ainsi les évolutions de carrière des agents de catégorie C.**

Vous avez par ailleurs pris la décision courageuse de réinternaliser des services de restauration scolaires, donnant un signe fort en faveur du service public assuré par des agents publics. Vous avez le soutien plein et entier de la CGT pour étendre et renforcer le service public aux missions de nettoyage des locaux, à l'informatique, aux prestations de maintenance qui sont encore aux mains de sociétés privées.

Mais il y a encore trop de précaires, trop de contractuels à durée déterminée sur des missions pérennes dans l'effectif régional. Nous vous avons d'ailleurs récemment signalé la situation des 27 correspondants locaux Opération carte jeune Région / gratuité des manuels scolaires dont certains sont sur des CDD depuis 14 ans... 380 agents devraient être stagiaires à la rentrée de septembre. C'est positif mais **nous aurions voulu qu'un plan de recrutement massif de personnels et de déprécarisation soit mis en place plus tôt.**

Vous avez fait des ouvertures pour un changement de méthodes de management et dans le discours nous ne pouvions que les approuver. Mais dans la réalité, au lieu de faire confiance aux agents, vous n'avez fait qu'ajouter des strates : un agent de base peut avoir jusqu'à huit chefs entre la Présidente et lui.

Nous aurions voulu que les méthodes de management changent réellement, que le nombre de strates hiérarchiques soit réduit, que soit inventé un régime indemnitaire qui récompense les collectifs de travail qui produisent le service public et non les chefs.

Enfin, vous êtes, comme nous, attachés à la démocratie sociale, au dialogue social. Nous avons apprécié les interventions sur le fond des conseillers régionaux dans les instances représentatives et les volontés, chaque fois qu'elles étaient présentes, de rapprocher les points de vue, dans l'intérêt du service public, de la collectivité et des agents. **Nous voulons, à cette occasion, saluer la présence assidue et la participation des élu.e.s régionaux aux instances représentatives du personnel, Mesdames FITA, LUMAU-PRECEPTIS, MEUNIER-POLGE, AZEMAR, MARTIN, BOURGUET, LUCAZEAU et Messieurs CASES, BRIANÇON.** Désolé pour celles et ceux que nous aurions oublié.e.s de citer ici.

Mais **nous avons regretté aussi les trop nombreuses polémiques sur la forme**, les passages en force, les restrictions de la parole syndicale, la condescendance, le mépris de classe, les mises à l'écart des représentants du personnel pendant la crise pandémique par exemple, et plus symboliquement **le refus de la Présidente Carole DELGA de participer aux instances représentatives et de nous rencontrer régulièrement dans des réunions d'échanges.**

Certes tout ne peut pas être fait et réussi en un mandat ! La CGT, première organisation syndicale de la Région Occitanie a, à cœur, comme vous certainement, la réussite et le renforcement du service public régional en faveur des populations et des territoires. **Quelle que soit l'issue des élections régionales de juin 2021, la CGT sera toujours aux côtés des agents, des salariés, pour le service public, pour les droits sociaux et pour les libertés.**

Les élu.e.s CGT du CTP